



CC du Grand Saint Emilionnais (Siren : 200035533)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Vignonet
Arrondissement	Libourne
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	14/12/2012
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Bernard LAURET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2, Darthus
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33330 VIGNONET
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	15 725
-----------------------------	--------

Densité moyenne	66,05
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 22

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Belvès-de-Castillon (213300452)	349
33	Francs (213301732)	209
33	Gardegan-et-Tourtirac (213301815)	315
33	Les Artigues-de-Lussac (213300148)	1 110
33	Lussac (213302615)	1 370
33	Montagne (213302904)	1 745
33	Néac (213303027)	402
33	Petit-Palais-et-Cornemps (213303209)	798
33	Puisseguin (213303423)	886
33	Saint-Christophe-des-Bardes (213303845)	475
33	Saint-Cibard (213303860)	206
33	Saint-Emilion (213303944)	1 973
33	Sainte-Terre (213304850)	1 945
33	Saint-Etienne-de-Lisse (213303969)	260
33	Saint-Genès-de-Castillon (213304066)	403
33	Saint-Hippolyte (213304207)	146
33	Saint-Laurent-des-Combes (213304264)	250
33	Saint-Pey-d'Armens (213304595)	224
33	Saint-Philippe-d'Aiguille (213304611)	404
33	Saint-Sulpice-de-Faleyrens (213304801)	1 557
33	Tayac (213305261)	137
33	Vignonet (213305469)	561

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
<i>Au titre du groupe optionnelle Protection et mise en valeur de l'environnement : - Création et gestion d'un "conservatoire du paysage culturel", chargé de la mise en valeur du patrimoine paysager et culturel du territoire.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>IV. Action sociale d'intérêt communautaire A. Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la famille et des seniors : - Mise en place et gestion de politiques contractuelles avec les partenaires intervenant dans le champ de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la famille et des seniors. - Construction aménagement et gestion des équipements destinés aux enfants et aux adolescents (accueils de loisirs sans hébergement, accueils en matière de petite enfance, relais assistante maternelle) dans le cadre des activités extrascolaires et des mercredis scolaires. B.</i>

Actions en faveur de l'insertion économique et sociale : - Adhésion au Plan Libournais d'Insertion par l'Economique (PLIE) et à la Mission Locale du Libournais. - Soutien et concours aux actions diverses activités éducatives et pédagogiques des différents établissements scolaires.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Animation économique : - Conseil et assistance aux acteurs économiques ; diffusion d'information sur les possibilités d'implantation ; actions de communication interne et externe ; représentation active de la communauté dans les structures de développement local et dans le cadre de procédures spécifiques ; l'instauration d'une politique de contractualisation des aides publiques.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Relève de l'intérêt communautaire la construction, l'entretien et le fonctionnement de courts de tennis couverts implantés sur les communes des ARTIGUES-DE-LUSSAC et de LUSSAC..

- Activités culturelles ou socioculturelles

Politique d'animation culturelle communautaire : - Soutien aux projets présentant au moins une dimension intercommunale, en complément du soutien des communes qui portera sur la mise en œuvre du projet culturel, l'accueil des publics, la logistique et le fonctionnement des structures de gestion . - Mise en réseau des bibliothèques du territoire communautaire et des actions qui s'y rapportent. - Mise en place et conduite administrative et financière du label Pays d'art et d'histoire; Offres de services et animations relatives au Pays d'art et d'histoire.

- Activités sportives

Politique d'animation sportive communautaire : - Soutien aux actions d'animation et de promotion d'activités sportives présentant un caractère intercommunal, en complément du soutien des communes qui portera sur la dimension de l'apprentissage en direction des publics d'enfants et de jeunes.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Libournais : - Elaboration d'un schéma communautaire d'aménagement et contribution, pour le compte de ses communes membres, à l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui devra être mis en place en application de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain. En ce sens, la communauté de communes s'attachera à faire valoir les positions des communes membres en termes d'occupation de l'espace, de transport et de déplacement, d'aménagement, d'habitat, d'environnement. - Plan local d'urbanisme intercommunal, - Constitution de réserves foncières en vue de la création de nouvelles zones d'activités économiques ou de l'extension des zones d'activités économiques existantes au 1er janvier 2013, - L'élaboration d'une charte patrimoniale qui devra privilégier la sauvegarde des qualités patrimoniales et paysagères du territoire, le maintien d'un cadre de vie de qualité et le développement concert du territoire, - L'élaboration et la gestion d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Élaboration, gestion et suivi des documents d'urbanisme dont PLUi et PSMV

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Etude et réalisation de zones d'aménagement concerté sur le territoire communautaire d'intérêt communautaire.

- Organisation des transports non urbains

* Mise en place et gestion d'un service de transport organisation et gestion d'un service de transport public, à la demande en direction des habitants (en fonction de critères) et des scolaires en qualité d'organisateur secondaire

- Etudes et programmation

Aménagement rural.

Développement touristique

- Tourisme

Au titre du groupe Développement économique : * Animation et promotion touristique du territoire : Mise en oeuvre de la compétence touristique et d'une politique touristique en cohérence avec la politique touristique développée par le Pays du Libournais dans le cadre du label UNESCO patrimoine mondial de l'humanité et de l'ensemble des actions de promotion touristique du territoire du Grand Saint-Emilionnais à l'exception des actions de promotion du patrimoine historique de la ville de Saint-Emilion. - Mise en oeuvre et gestion, en collaboration avec le Conseil général de la Gironde, d'un plan de randonnées dans le cadre du plan Départemental de Randonnées.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

* Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur des personnes défavorisées. relèvent de l'intérêt communautaire : - les études relatives au parc du logement et à l'habitat - les études et la réalisation de logements sociaux neufs ou dans le cadre d'opérations d'acquisition-amélioration. Sont d'intérêt communautaire les études et la réalisation des programmes immobiliers comprenant la construction d'au moins cinq logements sociaux.

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Aménagement numérique du territoire : - Adhésion au Syndicat mixte Gironde numérique pour la compétence aménagement numérique du territoire (établissement des infrastructures et des réseaux de télécommunications, promotions des usages en matière de technologies de l'information et de télécommunication tel que défini par l'article L1425-1 du CGCT). - Création d'un système d'information géographique.

- Autres

- Promouvoir un pôle d'enseignement communautaire basé sur les métiers de valorisation et de gestion des territoires ruraux.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	UNION DES SYNDICATS POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (USTOM) DU CASTILLONNAIS ET DU REOLAIS (253303499)	SM fermé	66 106
33	SYNDICAT MIXTE "GIRONDE NUMERIQUE" (200010049)	SM ouvert	775 901
33	POLE TERRITORIAL DU LIBOURNAIS (200052181)	SM ouvert	159 256
33	SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DU LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE (SMICVAL) (253306617)	SM fermé	206 724

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)